

COMMUNE DE PUYLAUSIC

Séance du 8 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 DECEMBRE, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard BEYRIA.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard BEYRIA, Patrice FEUILLET, Philippe ARSEGUET, Pascal RIQUET, Chantal CARSALADE, Christian DELAS, Lionel ESPARBES, Christian HUC-DUZAN, Raymond LAFFONT, Chyslaine MILLET, Thierry LACAZE.

Pascal RIQUET a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 3 décembre 2021

Ordre du jour :

1. Limitation de vitesse chemin d'Escoutets,
2. Procédure de mise en péril de la parcelle AM87,
3. Projet d'aménagement du centre du village,
4. Entretien du cimetière,
5. Remplacement de l'employé municipal,
6. Mise en place de RIFSEEP,
7. Questions diverses.

1/ Limitation de vitesse chemin d'Escoutets

Limitation à 50 km/h par Arrêté Municipal

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Limitation à 50 km/h sur la route de Montadet sur 600 m dès la sortie du village

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Il sera pris un Arrêté Municipal.

2-3/ Procédure de mise en péril de la parcelle AM87

Proposition d'achat de la parcelle AM87, d'une partie de la parcelle AM85 et d'une partie de la parcelle AM84 pour un projet d'aménagement du centre du village.

4/ Entretien du cimetière

Devis de dessouchage de l'entreprise CAMPI accepté pour un montant TTC de 756€.

Reçu devis pour le mur du cimetière de l'entreprise BJ pour un montant TTC de 79267€.

5/ Remplacement de l'employé municipal

Etude de différentes possibilités de remplacement (public, privé)

6/ Mise en place de RIFSEEP

Adopté à l'unanimité de 11 voix.

8/ Questions diverses

Réhabilitation de l'ancienne Mairie : devis de 119000€ à l'étude.

Pose d'un défibrillateur sur la porte de l'ancienne Mairie.

Plantation de 4 tilleuls sur la Place Gilbert LAFFONT.

La séance est levée à 22 heures 30.